

Le projet «TTRM»

Thijs Laeven

Citer ce document / Cite this document :

Laeven Thijs. Le projet «TTRM». In: La Gazette des archives, n°218, 2010. La formation professionnelle : enjeux d'hier et d'aujourd'hui. pp. 283-286;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2010_num_218_2_4681

Document généré le 15/03/2017

Le projet « TTRM »

Thijs LAEVEN

TTRM est l'abréviation anglaise du titre du programme « *Train the Trainer in Records Management* », soit en français « formation de formateurs au *records management* ». Il s'agit d'une initiative du comité de formation professionnelle du Conseil international des archives et de sa branche européenne, EURBICA, lancée en 2004. Le programme est en cours de développement et le groupe de travail est composé de participants islandais, finlandais, français et néerlandais¹, tous professionnels : archivistes, *records managers* et formateurs actifs.

Le projet TTRM était à l'origine destiné à la formation continue de professionnels actifs en matière de *records management* ; cependant, au fur et à mesure de son développement, il s'est avéré que le programme peut s'étendre à la formation initiale ainsi qu'à des sujets autres que le *records management*. Le projet TTRM est bâti sur ce que nous appelons le *learning continuum* : nous considérons la formation comme un processus continu où les phases se succèdent, de la formation professionnelle au travail pratique qui à son tour suscite de nouveaux problèmes professionnels. Les « problèmes » peuvent être considérés comme des expériences qui font reculer les bornes du savoir et du savoir-faire parce qu'elles font appel à des connaissances nouvelles et à des objectifs de formation continue.

L'idée de base est de formuler et de mettre en œuvre des innovations théoriques et pratiques en archivistique en cercles concentriques, comme un caillou jeté dans l'eau, et de créer des formations « en cascade » destinées à des spécialistes en *records management* mais n'étant pas des formateurs. Ils doivent donc devenir des formateurs pour transmettre les innovations à leurs collègues non spécialistes, et ainsi de suite.

¹ Kristjana KRISTINDÓTTIR (Islande), Jari LYBECK (Finlande), Christine MARTINEZ et Edouard VASSEUR (France), Peter HORSMAN et Thijs LAEVEN (Pays-Bas).

L'idée pédagogique principale est d'aider l'étudiant à apprendre activement en prenant des problèmes quotidiens comme point de départ : par exemple, des études de cas concernant des nouveautés dans le domaine de l'archivage électronique. Le principe est de stimuler l'étudiant afin qu'il trouve des solutions à ces problèmes et acquière de ce fait des aptitudes génériques pour résoudre des problèmes professionnels. Une fois les cours assimilés, l'étudiant doit être capable d'appliquer ce savoir-faire à n'importe quel problème professionnel de même type.

Le processus d'acquisition de nouveaux éléments de savoir et de savoir-faire sera particulièrement renforcé quand la recherche de nouvelles solutions se basera sur la coopération et le partage de connaissances entre les étudiants. C'est un processus pédagogique que l'on appelle la construction interactive (sociale) de nouvelles connaissances et d'échange d'expériences.

Une autre accélération peut être obtenue si l'on utilise des ressources connues au lieu d'inventer des solutions soi-même. L'étudiant doit être poussé à trouver des ressources disponibles (le fonds commun des connaissances professionnelles) et à les appliquer au problème professionnel qui l'occupe. Après avoir trouvé la solution et mené une réflexion sur l'utilité de la solution, il peut l'ajouter au fonds commun avec ses commentaires. Ainsi, cette réflexion et la solution adoptée seront mises à la disposition de collègues qui rencontreront plus tard le même problème et qui pourront faciliter la résolution de leur problème en évitant certains écueils ou en découvrant des ressources qu'ils ne soupçonnaient pas.

Ces idées de base s'appliquent aux cours de formation de formateurs (spécialistes) aussi bien qu'aux cours de formation de collègues (non spécialistes). Ces cours sont destinés à une audience de professionnels actifs, voulant élargir leur répertoire de savoirs et de savoir-faire en matière de *records management*, tant théoriques que pratiques.

Le « problème » central pour le futur formateur (le spécialiste) consiste à créer, à développer et à donner des cours de *records management* à une audience de collègues non spécialistes. Le programme TTRM de formation de formateurs l'aidera à trouver des solutions pratiques pour résoudre ce problème.

Le « problème » pour le public de non spécialistes sera formulé de manière plus spécifique : il s'agira, par exemple, de créer et d'organiser un dépôt numérique (*e-depot* ou *e-repository*). Les cours de formation l'aideront à trouver des solutions possibles.

Le programme TTRM de formation de formateurs devrait aboutir à la réalisation d'un cours pour des collègues non spécialistes qui en seront les utilisateurs finaux : ce dernier cours est l'objectif et le résultat du programme. Les participants sont donc des spécialistes d'un domaine donné de l'archivistique souhaitant partager leurs connaissances et leur expertise concernant des innovations théoriques et pratiques sur ce sujet à des collègues « ignorants » en la matière.

L'approche TTRM et les matériaux seront librement accessibles sur un site web *Moodle* : il s'agit d'une plateforme collaborative de formation créée avec des logiciels libres. *Moodle* est en fait un environnement vide. Pour le programme TTRM, nous y avons logé les ressources des cours de formation de formateurs. *Moodle* peut également héberger des cours pour les utilisateurs finaux.

Le site TTRM *Moodle* peut accueillir des ressources de n'importe quelle origine (ou pour être plus précis des hyperliens qui y réfèrent), par exemple des normes et standards sur les métadonnées. En général, ces ressources ne sont pas destinées à être utilisées dans des situations de transfert de connaissances et d'expertise, c'est-à-dire des situations de formation. Dans le projet TTRM, elles seront présentées dans leur contexte et enrichies d'indices et de commentaires qui les rendront aptes à l'emploi dans des circonstances pédagogiques : c'est un procédé que nous appelons l'« enrobage » des ressources. En général, l'enseignant fait la sélection de ces ressources et se charge de cet « enrobage » mais il est tout à fait possible que le public en soit également chargé.

Les formateurs peuvent employer le site TTRM *Moodle* pour des activités de formation électronique, à distance ou à proximité. Le programme TTRM aboutira à un manuel (électronique), publié sur le site *Moodle*. Ce manuel comportera trois parties :

- l'identification de besoins de formations et des audiences ;
- l'élaboration des cours d'archivage (électronique) ;
- la mise en œuvre de ces cours.

La seconde partie abordera les thèmes suivants :

- audiences et styles d'apprentissage ;
- objectifs de formation ;
- stratégies de formation ;
- modularisation des cours ;

- études de cas ;
- matériaux et ressources ;
- « enrobage » des ressources ;
- tâches et exercices ;
- le manuel ;
- l'évaluation.

Outre les expériences menées par les membres du groupe de travail lors du développement du projet, une étude de cas réel réalisée par les Archives nationales des Pays-Bas a permis de tester la méthodologie. Une autre phase du projet menée par l'Association des archivistes norvégiens en partenariat avec l'Association royale des archivistes des Pays-Bas permettra également de mettre en place une autre étude de cas au Bangladesh.¹

Thijs LAEVEN
Consultant indépendant néerlandais

¹ L'auteur remercie Christine Martinez de ses remarques et corrections.